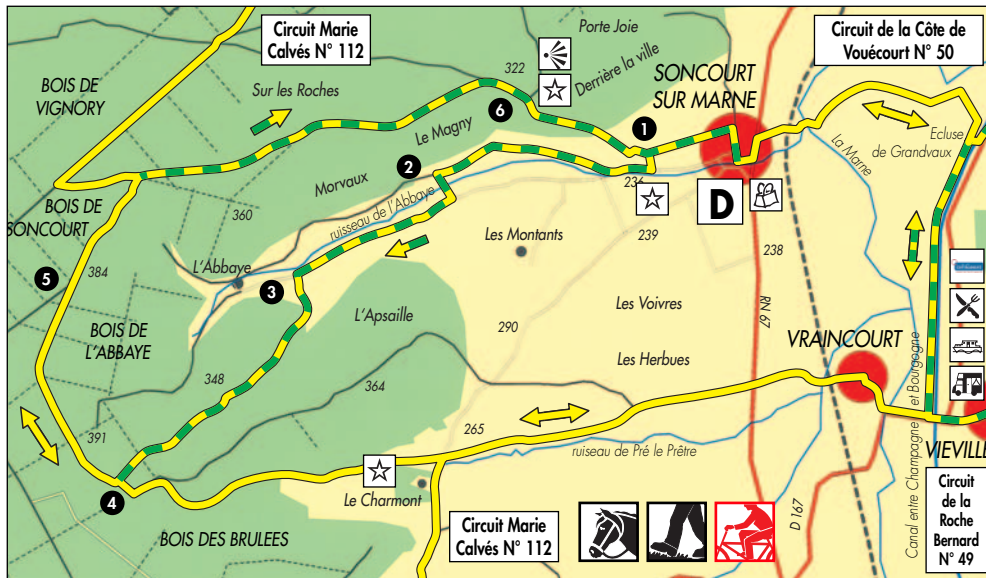


Circuit de l'Abbaye de la Genevroye

Des secrets en Champagne

n°110

11 à 18 km



12 km	
🕒 3h00 à pied - 1h30 à VTT 2h00 à cheval	
Balisage	vert-jaune jaune-jaune
Départ	Soncourt sur Marne (place de l'Eglise)
Difficulté à VTT	circuit difficile (niveau rouge)

Point de vue	Départ du circuit D
Ciévacances	Curiosité Site intéressant
Halte nautique	Restauration (tous types)
Ravitaillement	
air de Camping car	

IGN n° 3117 Ouest - Doulaincourt
+ N° 3118 Ouest - Chaumont
(1/25000)

Illustration - Hervé LE GNAET

> Descriptif

Depuis la place de l'Eglise, prendre à droite la rue de Porte-Joie (balisage jaune-vert) que l'on suit sur 200m environ. En sortant du village, suivre à gauche le chemin de «derrière le ville»

1. Aux premières maisons, prendre la route à gauche puis tout de suite à droite en suivant celle menant à l'abbaye. Quitter cette route 200 m après être passé devant un remarquable calvaire en empruntant un chemin partant sur la droite. Longer ce chemin au pied de la côte pendant 1 km environ.

2. Prendre à gauche le chemin qui descend puis remonte et traverser ainsi le ruisseau de l'Abbaye. Rejoindre ainsi la petite route que l'on suit également sur 1 km.

3. Tourner à gauche par un chemin eh herbe qui monte entre les prés puis gagne la forêt par une combe de plus en plus pentue. Une fois sur le plateau boisé, le chemin monte plus doucement en contournant sur la droite les « bois de l'Abbaye ».

4. On rejoint alors le circuit Marie Calvès, balisé en jaune. Tourner à droite puis au bout de 250 m, rejoindre la tranche mitoyenne aux communes de Soncourt et d'Oudincourt, que l'on suit sur 1200m jusqu'à une aire de retournement : « la pointe des bois de Vraincourt ».

5. Suivre le chemin blanc sur 800m pour arriver au carrefour dit « du Patouillat ». On quitte alors le circuit Marie Calvès qui permet de rejoindre Vignory en restant à droite sur le chemin principal. Poursuivre sur ce chemin blanc (balisage de nouveau jaune-vert) sur environ 2 km.

6. A l'amorce de la descente, le chemin devient une petite route goudronnée. Un petit chemin à gauche permet, en restant sur le plateau, de gagner l'aire de décollage d'où s'élancent les amateurs de parapente et de deltaplane et de profiter d'un remarquable point de vue. Regagner alors Soncourt en descendant le long de la route et, arrivé aux premières maisons, reprendre le même chemin qu'à l'aller.

VARIANTE PAR VRAINCOURT

En utilisant les itinéraires de jonction du circuit Marie Calvès (balisés dans les 2 sens), il est possible de rajouter 8,5 km entre les points **D** et **4**, créant ainsi une boucle de 14km ou de 15 km.

Depuis le point **4** : au croisement du circuit Marie Calvès, prendre à gauche la tranche 4/5. Au bout, descendre encore à gauche la combe par le chemin de Marangé en passant par « l'étang du Tom ». Longer le parc animalier jusqu'au Charmont. Suivre tout droit le chemin sur 2km et traverser en deux fois la RN67 (attention, traversée dangereuse). Gagner alors Vraincourt puis Viéville par la route.

Arrivés au canal, prendre à gauche le chemin de contre halage (circuit commun au circuit de la Roche Bernard) jusqu'à l'écluse de Grandvaux. Suivre le chemin de la Grande Cornée, traverser la Marne puis la voie ferrée pour rejoindre la RN67 à Soncourt. Prendre alors à gauche puis à droite (ruelle du Sentier Guillaume) pour rejoindre le point de départ.

> En chemin

AUTOUR DE L'ABBAYE

Soncourt (Suncort au XIIème siècle) est un joli village fleuri, situé face au midi, abrité des vents du nord par le long promontoire de la côte qui le domine. L'ancien village est dévasté, détruit et brulé par des bandes de mercenaires au XIVème siècle, durant la première période de la guerre de 100 ans. Il sera reconstruit du XVème au XVIIème siècle. Ses multiples écarts en font un village au riche passé architectural et artistique. Au Nord-Est (en limite avec Vouécourt), la chapelle de Saint-Hilaire était encore récemment un lieu de pèlerinage annuel. Au fond de la vallée (à l'Ouest du Village), subsistent les restes du prieuré de « la Genevroie aux Moines » qui dépendait de l'ordre du Val des Choues, fondé au XIIIème siècle par les Seigneurs de Vignory. Plus loin, au milieu de la forêt de l'Etoile, la ferme du Champ de la Grange était un de ses biens.